

Durée : 2 jours soit : 14 heures

Objectifs de la formation :

Connaître la réglementation, les spécificités techniques et les risques liés à la conduite des grues à tour
 Permettre à l'employeur de renouveler la délivrance de l'autorisation de conduite correspondante.
 Obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité ou CACES® R.487 (valide 5 ans)

Méthodes et moyens pédagogiques :

Présentiel. La société FORMATION BOUQUINET utilise des méthodes en exposant, en reformulant, en questionnant, en démontrant, en illustrant et en corrigeant les candidats.

Pré requis :

Tout personnel destiné à la conduite des grues à tour et possédant les aptitudes physiques et psychotechniques requises.
Ayant déjà obtenu un CACES® grue à tour.

Se présenter à la formation et aux tests pratiques avec les Equipements de Protection Individuelles : un gilet rétro-réfléchissant, une paire de chaussures de sécurité, une paire de gants de manutention, un casque de chantier avec jugulaire, les EPI nécessaires adaptés à l'engin et à son environnement et une pièce d'identité.

Etre âgé de plus de 18 ans, être apte médicalement, comprendre oralement le français et maîtriser les 4 opérations de calcul de base.

Le candidat doit être titulaire de la catégorie de permis de conduire correspondant (Selon l'article L221-1).

Public concerné :

Tout personnel destiné à la conduite des grues à tour

Référent pédagogique : François BOUQUINET

Formation Théorique : 0,5 jour soit 3,5 heures

J1AM

Connaissances générales
 Technologie des grues à tour
 Les principaux types de grues à tour - Les catégories de CACES®
 Notions élémentaires de physique
 Stabilité des grues à tour
 Risques liés à l'utilisation des grues à tour
 Exploitation des grues à tour
 Accessoires de levage et règles d'élingage
 Vérifications d'usage des grues à tour

Formation Pratique 0.5 jour soit 3,5 heures

J1PM

Prise de poste et vérifications:
 (Utilisation des documents, Mise en configuration d'exploitation, Vérification visuelle de l'état de la grue à tour, de ses équipements, Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité, Vérification de la mise en place des protections dans les zones de danger, Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues, Vérification de l'adéquation de la grue aux opérations de levage à réaliser)

Conduite et manoeuvres

Monter et descendre en sécurité et connaître la règle des 3 appuis,
 Vérifier le bon élingage d'une charge,
 Réaliser des manoeuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés,
 Prendre et déposer une charge en un endroit précis et visible,
 Communiquer avec le chef de manoeuvre, l'élingueur et le cas échéant le signaleur au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401),
 Communiquer par radio,
 Utiliser correctement les aides à la conduite,
 Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge,
 Maîtriser le ballant d'une charge lors de la conduite d'une grue équipée d'un dispositif anticollision ou de gestion de zone interdite.

Fin de poste

Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande

Conduite en cabine

Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

Temps d'appropriation et d'échanges et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 min)

J2AM

Test CACES® 1 jour soit 7 heures

J2PM

Test d'évaluation théorique (QCM) et pratique réalisé par une personne qualifiée dénommée "testeur" selon le référentiel des connaissances théoriques et pratiques de la Recommandation R.487 de la CNAM.

Le candidat apposera sa signature le matin puis l'après-midi sur un émargement.